



OFFRE D'EMPLOI

NAINTRÉ RECRUTE : 2 ANIMATEURS(RICES) ENFANCE JEUNESSE

POSTE PERMANENT - 35H - ADJOINT D'ANIMATION - POSTE À POURVOIR AU 1/01/2024

DESCRIPTION

Naintré est une commune de 6000 habitants, 2ème commune de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault située à 30 minutes de Poitiers et 50 minutes de Tours, sur la RD 910, et accessible par l'A10.

Le Maire de la commune de Naintré recrute 2 animateurs(rices) pour l'ALSH à temps complet. Vous accueillerez et animerez des groupes d'enfants en activités éducatives. Vous participerez à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires. Vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets éducatifs du service.

PROFIL

Savoir

- Connaissance de l'environnement territorial et de ses acteurs.
- Connaissance du fonctionnement de la collectivité.
- Connaissance de la démarche de projet.
- Connaissance du public (Développement physique, psychologique et affectif du public).
- Connaissance du cadre réglementaire.
- Connaissance des techniques de communication.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité

Savoir-faire

- Savoir communiquer et rendre compte.
- Savoir travailler de manière collaborative.
- Être force de proposition.
- Veiller à la sécurité physique, affective et matérielle du public.
- Règles d'hygiène et de sécurité.
- Construire, animer et maintenir une dynamique de projet.
- Savoir analyser les besoins du public et de sa famille.
- Adopter une attitude d'accompagnement auprès des enfants pendant le temps du repas

Savoir-être

- Qualités relationnelles, travail en équipe
- Savoir s'adapter aux évolutions de l'environnement et du poste.
- Disponibilité, polyvalence
- Ponctualité
- Autonomie
- Esprit créatif
- Bienveillance

MISSION

- Prise en charge des enfants et encadrement des animations
- Mise en œuvre de projets éducatifs
- Application et contrôle des règles de sécurité
- Dialogue et échange avec les familles
- Encadrement d'enfants pendant l'interclasse (cantine et la cour)
- Entretien des locaux

TEMPS DE TRAVAIL

36h annualisées (5 semaines de congés + 5 RTT + 5 jours de sujétions)

planning 1er animateur : lundi au vendredi 33h/semaine (période scolaire) et lundi au vendredi 42h30/semaine (vacances scolaires)

planning 2ème animateur : lundi au vendredi 34h/semaine (période scolaire) et lundi au vendredi 40h00/semaine (vacances scolaires)

Rémunération statutaire, RIFSEEP (groupe C3), prime annuelle versée en 2 fois

FORMATION SOUHAITÉE

BAFA et CAP petite enfance ou Bac Professionnel SAPAT

BPJEPS serait un plus

Expérience souhaitée

Candidature avant le 7/12/2023 à adresser à : M Le Maire - Mairie de Naintré - 19 Place Gambetta - CS 40 005 - 86530 NAINTRÉ